



PAYS PLAINE DE SAÔNE VINGEANNE

COMPTE RENDU

Conseil d'Orientation du Pays

- le Mardi 05 Juillet 2011, CC du Canton de Pontailler-sur-Saône -

Etaient présents :

Mesdames Michèle BRULE, Carmen BRUNET, Denise PIROUX

Messieurs Joël ABBEY, Hugues ANTOINE, Pierre-Alain BAROT, Michel BORDERELLE, Alain BRANCOURT, Jacques COMBEPINE, Raoul LANGLOIS, Didier LENOIR, Bernard PETIT, Laurent THOMAS, Jean-Paul VADOT,
Equipe technique : Véronique GIRAUD, Stéphanie DEL VECCHIO, Samuel LAMY, Cyril DORNIER

Excusés :

Madame Ghislaine BRULEY

Messieurs Christian CHARLOT, Jacky FOUGEROUSSE, Dominique GIRARD, Yves GOGNAT, Bruno MENETRIER, Jean-Luc POIRIER, Jacques THOMAS, Nicolas URBANO

Présidé par Joël ABBEY, le Conseil d'Orientation du Pays Plaine de Saône Vingeanne s'est réuni le 05 Juillet 2011 dans les locaux de la Communauté de Communes du canton de Pontailler-sur-Saône. Après avoir souhaité la bienvenue à Madame Stéphanie DEL VECCHIO, qui a pris ses fonctions de « chargé de mission habitat Pays », il a été abordé l'ordre du jour suivant :

Demandes de financements :

- Mise en œuvre d'un service de Transport à la Demande
- Coordination jeunesse (4 dossiers)
- Plate-forme téléphonique mobilité du Pays
- Signalétique touristique des vélo-routes du Pays
- Communication Pays
- Circuit découverte du patrimoine de Mirebeau-sur-Bèze
- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation du château Louis XI (projet ville d'Appui)
- Création d'une aire de camping-car de Mirebeau-sur-Bèze
- Programme d'Intérêt Général d'Amélioration de l'Habitat
- Relais Services Publics du canton de Pontailler-sur-Saône
- Réhabilitation du hangar Pennequin (cdc Mirebellois)

Approbation du budget prévisionnel 2012

Demandes de financements

- Mise en œuvre d'un service de Transport à la Demande

Présenté précédemment, les Communautés de Communes d'Auxonne Val de Saône et du canton de Pontailler-sur-Saône développent conjointement un service de transport à la demande, avec pour principe l'ouverture sur les carrefours de communication (lien avec la gare d'Auxonne et la fréquence des TER).

Afin d'accompagner cette dynamique, les Communautés de Communes sollicitent une aide au fonctionnement, au titre du FNADT sur 3 ans à hauteur de 37 500 € annuel.

Remarque :

Il est rappelé que le Conseil Général est le maître d'ouvrage du dispositif. Le véhicule pourra être adapté aux personnes à mobilité réduite sur demande lors de la réservation du voyage.

La mise en œuvre du dispositif sera effective pour le 29 Aout 2011.

Dossier approuvé par le Comité

- **Coordination jeunesse** (4 dossiers)

Afin d'assurer les dynamiques jeunesse et la coordination des actions liées au public jeune, ventilation d'une enveloppe de 30 000 €, cofinancement issu des crédits FNADT.

Répartition de l'aide entre les Communautés de Communes:

Communauté de Communes du Val de Vingeanne :	3 299 €
Communauté de Communes du Mirebellois :	13 151 €
Communauté de Communes du canton de Pontailler-sur-Saône :	8 600 €
Communauté de Communes Auxonne-Val de Saône :	4 950 €

Dossier approuvé par le Comité

- **Plate-forme téléphonique mobilité du Pays**

Intégré à la dynamique mobilité mise en œuvre sur le Pays, la plateforme téléphonique gérée par le chantier d'insertion Ethicofil a pour mission de renseigner sur les modalités de transports existants pour un itinéraire donné, communiquer auprès des professionnels (services, OT, collectivités, ...) sur l'existence du dispositif, recenser et promouvoir sur la pratiques du covoiturage auprès des foyers du Pays.

A compter de 2012, la mission évoluera vers une communication plus soutenue sur les dispositifs mis en place sur le territoire (TAD, Covoiturage, Lignes régulières Transco etc.), et sur la promotion de l'outil Régional « Mobigo ! » pour le renseignement d'itinéraire via sa plateforme téléphonique et son site Internet.

Demande de financement 2011 :

FNADT :	4 660 €
Perspectives budgétaire 2012-2013	
FNADT :	7 340 € pour deux ans

Remarque :

Le site internet de covoiturage du Pays sera opérationnel mi-juillet

Dossier approuvé par le Comité

- **Signalétique touristique des vélo-routes du Pays**

Mise en œuvre d'un programme de signalisation touristique à partir des trois véloroutes du territoire (voie bleue, voie verte, liaison Dijon à la Saône). Le mobilier se compose de panneaux directionnels, de panneaux d'informations, et d'interprétation.

Les chartes de graphiques et lignes mobilières définies par le Comité de Pilotage assurent la continuité et la cohérence des réalisations en amont.

Suite aux désengagements des fonds européens FEDER (épuisements des crédits), un nouveau plan de financement est proposé :

Coût de l'opération :	77 527.50 €
Conseil Régional de Bourgogne :	31 011.00 €
Conseil Général de Côte d'Or :	20 000.00 €
FEADER :	7 822.20 €

Remarque :

Monsieur PETIT fait remarquer que le panneau image représentant le château d'Arcelot et commandé par le Pays, n'est toujours pas implanté. Pour mémoire dans le cadre du schéma de signalisation touristique des routes du Pays, le Conseil Général s'était engagé à mettre en place le mobilier.

Dossier approuvé par le Comité

- **Communication Pays**

Ce projet est en cours de réflexion depuis la signature du deuxième Contrat de Pays, et a été ajourné à plusieurs reprises durant les périodes pré-électorales successives.

Bourgogne magazine a proposé au Pays Plaine de Saône Vingeanne, un partenariat visant à promouvoir le territoire en 2 temps :

- Dossier spécial dans l'édition distribuée en kiosque en août
- Tiré à part pour les habitants du territoire, les nouveaux arrivants et les investisseurs. Ce dernier document sera complété par des informations pratiques sur le Pays (fonctionnement, contacts, gouvernance, actions réalisées...). Il présentera le Pays sous tous ses aspects : économique, agricole, environnemental, touristique, culturel, vie locale...

Le document sera distribué aux habitants sous forme de publipostage, un stock sera réservé aux collectivités, chambres consulaires, Offices Tourisme, partenaires... pour la communication interne et externe.

Budget :	19 000 €
Conseil Régional (Pays) :	8 208 €
Conseil Général (Pays) :	6 992 €

Dossier approuvé par le Comité

- **Circuit découverte du patrimoine de Mirebeau-sur-Bèze**

Création d'un circuit d'interprétation et de valorisation de la commune de Mirebeau-sur-Bèze, initiative en partenariat avec l'Office de Tourisme, pour la mise en valeur des monuments et sites remarquables de la commune.

Coût estimatif du projet :	10 861 €
FEADER :	3 258 €
Pays-crédits Région :	5 431 €

Dossier approuvé par le Comité

- **Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation du château Louis XI** (projet ville d'Appui)

L'intervention de l'AMO Programmation portera sur les deux opérations de travaux, et réalisées en concordance sur une durée totale de 4 ans.

Opération A (création d'un circuit touristique au sein du château),

Opération B (extension du musée),

Le travail de l'AMO Programmation comprendra l'étude de faisabilité, l'élaboration du préprogramme, la rédaction du programme fonctionnel, environnemental et technique détaillé, l'assistance au choix du maître d'œuvre, le suivi des études de conception jusqu'à la phase de recrutement des entreprises, la conduite des opérations et éventuellement l'assistance pour définir les modalités de gestion, d'exploitation et de maintenance du site (tranche conditionnelle).

Cette mission consistera à assister le maître d'ouvrage dans son opération. Elle comportera 6 phases dont les cinq premières sont en tranche ferme et la sixième en tranche conditionnelle.

- Phase 1 :** Etude de faisabilité, élaboration et rédaction des préprogrammes des opérations A et B
- Phase 2 :** Elaboration et rédaction du programme fonctionnel, environnemental et technique détaillé de l'opération A
- Phase 3 :** Choix du maître d'œuvre pour l'opération A. Elaboration et rédaction du programme fonctionnel, environnemental et technique détaillé de l'opération B.
- Phase 4 :** Suivi de l'opération A. Choix du maître d'œuvre pour l'opération B
- Phase 5 :** Suivi de l'opération B
- Phase 6 :** Assistance aux modalités de gestion, d'exploitation et de maintenance du site

Budget :	124 500 €
Conseil Régional (Pays) :	49 800 €
Conseil Général (CACOR) :	49 800 €

Dossier approuvé par le Comité

- **Création d'une aire de camping-car (Commune de Mirebeau-sur-Bèze)**

Création d'une aire de stationnement équipée d'une borne de service à destination des camping-caristes afin de compléter la capacité d'accueil de la commune et du territoire de manière diversifiée et qualitative.

Budget :	18 362.55 €
ETAT-FNADT Pays :	7 447.00 €
Conseil Général :	4 535.00 €

Dossier approuvé par le Comité

- **Programme d'Intérêt Général d'Amélioration de l'Habitat**

Objectif :

Proposer un dispositif d'amélioration de l'habitat privé sur le territoire du Pays, permettant de traiter les situations identifiées

Le PIG est un dispositif contractuel d'amélioration de l'habitat privé apportant des réponses concrètes à quelques thématiques identifiées comme prioritaires sur un territoire donné. Au regard des thématiques identifiées, le PIG doit permettre :

- Pour le volet « adaptation de l'habitat » :
D'apporter des réponses aux situations de logements inadaptés à de nombreuses personnes âgées qui compromettent leur maintien à domicile.
- Pour le volet « maîtrise de l'énergie » :
De lutter contre la précarité énergétique, d'apporter des solutions techniques efficaces et rentables pour limiter les charges liées à la consommation énergétique (notamment chauffage) supportées par les ménages modestes et d'améliorer ainsi leur confort.

Un PIG constitue le volet habitat d'un projet du territoire. Par les thématiques identifiées et parce qu'il vise des ménages modestes, il contribue à répondre à un souci de solidarité.

Il permet d'initier une dynamique générale d'amélioration du parc de logements, de faire connaître des outils à la population, plus à même de les mobiliser par la suite. L'animation du dispositif par des techniciens spécialisés est l'occasion de susciter des préoccupations, des projets qui se concrétiseront plus facilement. Il peut également permettre, par ricochet, de sensibiliser les propriétaires bailleurs aux thématiques traitées.

Suite aux travaux effectués en amont sur la réalisation d'un diagnostic local, le dispositif débutera directement par la réalisation d'un suivi animation sur 3 ans.

Budget :	140 000 sur 3 ans
Conseil Régional :	47 354 €
Etat- FNADT :	33 010 €
ANAH :	40 971 €

Dossier approuvé par le Comité

- **Relais Services Publics du canton de Pontailleur-sur-Saône**

La Communauté de Communes du canton de Pontailleur-sur-Saône bénéficie d'un soutien annuel de l'Etat pour la labélisation de sa Maison des Services, et ce, au titre du FNADT.

Subvention 2011 :	12 223 €
-------------------	----------

Dossier approuvé par le Comité

- **Réhabilitation du hangar Pennequin**

La Communauté de Communes du Mirebellois souhaite s'engager dans la réhabilitation du bâtiment «Pennequin », avec pour objectif :

- L'accueil de l'association Avenir Environnement (chantier d'Insertion) qui offrira les équipements nécessaires à l'activité de l'association, la mise en œuvre de formations, les équipements nécessaires pour le personnel et le matériel
- Un accueil jeune : ce local permettra d'accueillir les jeunes du canton afin de les accompagner dans leurs activités, recherche, élaboration de projets. Des permanences avec des professionnels y seront également proposées.

Cet espace sera également un lien de mixité intergénérationnelle et sociale en accueillant des activités complémentaires et destinées à un public plus large, en dehors de l'ouverture de l'accueil jeune.

Dossier approuvé par le Comité

Budget prévisionnel 2012 (Cf. documents)

Les perspectives budgétaires sont présentées à l'Assemblée.

Remarque :

Madame PIROUX note l'absence du projet de création d'une aire de camping-car par la commune de Bèze dans le budget prévisionnel 2012.

La commune doit notifier son intention de réalisation et son budget.

Dossier approuvé par le Comité

Joël ABBEY
Président du Conseil d'Orientation du Pays